



Contrat intervenu le _____.

Entre : Produits Suncor Énergie, s.e.n.c. (Suncor) association dûment constituée en vertu des lois d'Alberta et ayant un bureau régional au :
2489 North Sheridan Way
Mississauga (Ontario)
L5K 1A8
(ci-après appelée «Suncor.»)

Et : _____ ayant un bureau sis au :

(ci-après appelée le «Client»)

ATTENDU QUE Suncor vend des produits pétroliers au Client et a établi un compte en son nom («Compte»), conformément au Contrat de titulaire de carte *SuperPass* (le «Contrat de titulaire»), qui a été accepté et signé par les deux parties aux présentes;

ET ATTENDU QUE le Client désire avoir accès à son Compte auprès de Suncor par l'intermédiaire d'Internet afin d'y apporter certaines modifications et d'apporter des modifications à l'accès à son compte auprès de Suncor;

Par conséquent, en considération des droits et privilèges que Suncor accorde au Client en vertu des présentes, et en considération des promesses et des engagements réciproques intervenus entre les parties aux présentes, Suncor et le Client conviennent de ce qui suit :

1. Suncor accorde au Client l'accès à son Compte auprès de Suncor par l'intermédiaire d'Internet afin qu'il puisse consulter les renseignements y afférents, produire des rapports et effectuer la gestion des cartes, et qu'il puisse recevoir des relevés de facturation par Internet et télécharger certains renseignements destinés à son utilisation, à condition toutefois que le Client se conforme rigoureusement aux conditions générales du Contrat de titulaire, y compris à toutes les modalités de paiement, ainsi qu'à l'Autorisation *SuperPass* en ligne
2. Suncor convient de permettre au Client d'examiner et de modifier certains renseignements apparaissant dans son compte, et le Client respectera à la lettre toutes les directives que lui aura données Suncor à cet égard.
3. Suncor fournira au Client un code d'accès personnel («CAP») *SuperPass* en ligne, ou des codes, si le Client a besoin de codes pour plus d'un employé, agent ou représentant («Représentant») du Client, ainsi qu'un mot de passe, que le Client devra utiliser pour accéder à son compte. Le (Les) CAP fourni(s) au Client par Suncor sera (seront) réservé(s) à l'usage exclusif du Représentant désigné du Client.
4. Le Client reconnaît le caractère délicat de ses CAP et de ses mots de passe et est conscient des dommages qui pourraient survenir si une personne autre que lui-même ou un de ses Représentants autorisés obtenait l'accès à son compte. Le Client s'engage, en son nom et en celui de ses Représentants, à protéger et à garder confidentiels ses CAP et ses mots de passe en tout temps, et convient de transmettre un CAP et un mot de passe uniquement aux Représentants autorisés à accéder à son compte. Le Client convient de communiquer immédiatement avec Suncor afin de modifier ou d'annuler le mot de passe d'un Représentant du Client qui n'a plus besoin d'accéder au compte du Client.
5. Le Client accepte d'assumer la totalité des risques associés à l'accès à *SuperPass* en ligne et aux modifications à son compte, et convient en outre d'être responsable et de tenir Suncor à couvert relativement à tout changement apporté à son compte ou à l'information relative à son compte par l'intermédiaire d'Internet à l'aide de son CAP et de son mot de passe, sauf en cas de négligence ou d'inconduite intentionnelle de la part de Suncor ou de ses employés.
6. Le Client convient d'assumer l'entière responsabilité à l'égard de tout paiement concernant son Compte, que les changements qui y ont été apportés aient été effectués ou non par l'intermédiaire d'Internet avec son autorisation (expresse ou implicite), sauf en cas de négligence ou d'inconduite volontaire de la part de Suncor ou de ses employés.
7. Le Client accepte de continuer de se conformer aux conditions du Contrat de titulaire même s'il a informé Suncor de son désir de recevoir ses relevés de facturation par le site Web de Suncor plutôt que de recevoir une copie papier par la poste. Le Client reconnaît également qu'il a la responsabilité de consulter le site Web de Petro-Canada sur Internet et de faire les paiements nécessaires selon le montant indiqué exigible sur les relevés Internet à la date à laquelle les paiements sont dus.
8. Le Client convient d'assumer l'entière responsabilité relativement à tout changement à son compte attribuable à un accès au moyen de ses CAP ou à un accès au moyen d'Internet; il accepte également l'entière responsabilité concernant tout renseignement qu'il télécharge de *SuperPass* en ligne à son propre système informatique, sauf en cas de négligence ou d'inconduite volontaire de la part de Suncor ou de ses employés.

9. Le Client s'engage à communiquer immédiatement avec Suncor et à demander un nouveau CAP et un nouveau mot de passe s'il craint que des personnes autres que ses Représentants autorisés aient pris connaissance de son CAP et s'en serve pour modifier les renseignements relatifs à son compte. Le Client convient d'aviser Suncor par écrit de toute demande de changement relativement à son CAP. Suncor peut, agissant de façon raisonnable mais à son gré, refuser de remplacer le CAP du Client; le cas échéant, le Client ne pourra plus modifier son compte par l'intermédiaire d'Internet.
10. Initialement et de façon continue, Suncor fournira au Client des spécifications minimales de système en vue de lui permettre l'accès au compte; le Client accepte d'assumer la responsabilité du coût de l'installation et de la configuration des spécifications minimales de système, telles qu'elles peuvent changer à l'occasion, afin d'avoir accès à son compte par l'intermédiaire d'Internet. Le Client accepte également d'acquitter tous les frais imposés par Suncor pour l'utilisation des services en direct, lesquels frais peuvent être modifiés de temps à autre mais ne peuvent être augmentés de plus de dix pour cent (10 %) à la fois. Suncor doit fournir un préavis écrit de six (6) mois au Client relativement à toute augmentation de frais.
11. Suncor s'efforcera, dans la mesure où ce sera raisonnablement possible, de tenir à jour les renseignements et les données concernant le compte du Client. Suncor ne sera toutefois pas tenue responsable de l'utilisation par le Client de tout renseignement ou de toute donnée figurant dans son compte ni de toute perte, tout coût ou tout dommage que le Client peut encourir à la suite d'une telle utilisation.
12. Suncor s'efforcera également, dans la mesure où ce sera raisonnablement possible, de permettre au Client d'avoir accès à son compte 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le Client convient toutefois qu'il est possible qu'à l'occasion le système de Suncor ne soit pas disponible pour diverses raisons, notamment l'entretien et la sauvegarde des renseignements, ou pour tout événement hors du contrôle raisonnable de Suncor ne sera nullement tenue responsable de toute perte, tout coût ou tout dommage pouvant résulter de l'indisponibilité du système. Toute modification aux heures d'accès ou l'inaccessibilité au compte du Client seront communiquées au Client par Internet.
13. Le Client reconnaît que le système de Suncor et les codes d'accès à ce système sont confidentiels et demeurent la propriété de Suncor. Le Client devra, en tout temps, assurer la confidentialité de ces renseignements et du système et ne devra divulguer ni fournir aucun renseignement que ce soit à cet égard à un tiers. Le Client convient que si Suncor estime qu'il a divulgué des renseignements à un tiers, elle sera habilitée à supprimer l'accès du Client au compte et à résilier immédiatement le présent contrat.
14. Le Client est responsable d'indemniser et de tenir à couvert Suncor., ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés, ses agents et ses représentants relativement à toute réclamation, tout dommage, toute perte, tout coût ou toute demande résultant de l'utilisation du compte du Client ou lié à celle-ci, de l'utilisation d'un CAP par le Client, des modifications apportées ou des renseignements reçus par le Client à la suite de l'utilisation du CAP ou par l'intermédiaire d'Internet, de la possession, de l'utilisation, ou du mauvais usage du CAP du Client, de la négligence ou d'une mauvaise conduite de la part du Client, de ses employés, de ses représentants ou de ses agents, sauf en cas de négligence ou d'inconduite volontaire de la part de Suncor ou de ses employés.
15. L'une ou l'autre des parties peut, de façon raisonnable et en tout temps, résilier immédiatement le présent contrat en signalant son intention à l'autre partie au moyen d'un avis verbal ou écrit transmis à la dernière adresse postale connue de cette dernière. De plus, si le Client n'a porté aucun achat à son Compte pendant une période de trois (3) mois, Suncor peut, à sa discrétion et sans en aviser le Client, restreindre l'accès du Client à son Compte jusqu'à ce que le Client porte des achats à son Compte.
16. Le présent contrat sera interprété et régi conformément aux lois de la région administrative où le Client exerce ses activités et fait des affaires avec Suncor.
17. Toute stipulation invalide en vertu de la législation applicable doit être considérée comme nulle et non avenue et comme retranchée des présentes, toutes les autres dispositions conservant leur plein effet.
18. Toutes les obligations du Client contenues aux présentes sont réputées être des obligations solidaires et lorsque le contexte le requiert ou le permet, le singulier inclut le pluriel et le masculin inclut le féminin, selon le cas.
19. À moins de dispositions contraires dans les présentes, les présentes conditions générales lient les parties aux présentes, ainsi que leurs héritiers, leurs exécuteurs, leurs administrateurs et leurs ayants droit respectifs et s'appliquent à leur avantage respectif. Le Client ne peut céder ou transférer d'aucune façon le présent contrat, en totalité ou en partie.

En foi de quoi, les parties aux présentes ont signé ce contrat à la date susmentionnée.

Produits Suncor Énergie, s.e.n.c.

Par _____

«Client»

Par _____

Nom _____

Titre _____

J'ai le pouvoir de lier légalement le client

Veillez remplir une formule supplémentaire s'il y a plus de 3 utilisateurs ou plus de 6 comptes auxquels un utilisateur doit avoir accès. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler au 1 800 668-0222.

Veillez envoyer par télécopieur le formulaire dûment rempli au : 1 866 921-4250.

nouvelle configuration en ligne demande de modification

Nom de l'entreprise		Numéro de compte	
Nom du gestionnaire du parc de véhicules		Courriel	
Téléphone incluant l'indicatif régional	Télécopieur incluant l'indicatif régional	Nom du représentant des ventes de Petro-Canada SuperPass le cas échéant	

Utilisateurs SuperPass en ligne autorisés et niveaux d'accès

Utilisateur	Prénom et nom de famille	Courriel						
<input type="checkbox"/> nouveau/addit. <input type="checkbox"/> modif. info utilis. <input type="checkbox"/> modif. d'accès <input type="checkbox"/> suppr. utilisateur	Téléphone incluant l'indicatif régional <table border="1"> <tr> <td>Choix de langue</td> <td colspan="2">Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Choix de langue	Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i>		<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français			
	Choix de langue	Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i>						
	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français							
	Niveau d'accès <input type="checkbox"/> production de rapports* <input type="checkbox"/> mise à jour de la carte <input type="checkbox"/> relevé via Internet <input type="checkbox"/> établ. prix Petro-Pass <input type="checkbox"/> transfert électronique de fonds							
	Numéro de compte – <i>obligatoire</i>		Numéro de compte <i>le cas échéant</i>					
Numéro de compte <i>le cas échéant</i>		Numéro de compte <i>le cas échéant</i>						
<table border="1"> <tr> <td>Réservé au bureau</td> <td>Code d'accès personnel (CAP)</td> </tr> </table>			Réservé au bureau	Code d'accès personnel (CAP)				
Réservé au bureau	Code d'accès personnel (CAP)							
<input type="checkbox"/> nouv./additionn. <input type="checkbox"/> modif. info utilis. <input type="checkbox"/> modif. d'accès <input type="checkbox"/> suppr. utilisateur	Téléphone incluant l'indicatif régional <table border="1"> <tr> <td>Choix de langue</td> <td colspan="2">Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Choix de langue	Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i>		<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français			
	Choix de langue	Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i>						
	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français							
	Niveau d'accès <input type="checkbox"/> production de rapports* <input type="checkbox"/> mise à jour de la carte <input type="checkbox"/> relevé via Internet <input type="checkbox"/> établ. prix Petro-Pass <input type="checkbox"/> transfert électronique de fonds							
	Numéro de compte – <i>obligatoire</i>		Numéro de compte <i>le cas échéant</i>					
Numéro de compte <i>le cas échéant</i>		Numéro de compte <i>le cas échéant</i>						
<table border="1"> <tr> <td>Réservé au bureau</td> <td>Code d'accès personnel (CAP)</td> </tr> </table>			Réservé au bureau	Code d'accès personnel (CAP)				
Réservé au bureau	Code d'accès personnel (CAP)							
<input type="checkbox"/> nouv./additionn. <input type="checkbox"/> modif. info utilis. <input type="checkbox"/> modif. d'accès <input type="checkbox"/> suppr. utilisateur	Téléphone incluant l'indicatif régional <table border="1"> <tr> <td>Choix de langue</td> <td colspan="2">Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français</td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>	Choix de langue	Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i>		<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français			
	Choix de langue	Identificateur de sécurité (p. ex. nom de fille de la mère) <i>obligatoire</i>						
	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français							
	Niveau d'accès <input type="checkbox"/> production de rapports* <input type="checkbox"/> mise à jour de la carte <input type="checkbox"/> relevé via Internet <input type="checkbox"/> établ. prix Petro-Pass <input type="checkbox"/> transfert électronique de fonds							
	Numéro de compte – <i>obligatoire</i>		Numéro de compte <i>le cas échéant</i>					
Numéro de compte <i>le cas échéant</i>		Numéro de compte <i>le cas échéant</i>						
<table border="1"> <tr> <td>Réservé au bureau</td> <td>Code d'accès personnel (CAP)</td> </tr> </table>			Réservé au bureau	Code d'accès personnel (CAP)				
Réservé au bureau	Code d'accès personnel (CAP)							

J'autorise par la présente la ou les personne(s) nommée(s) ci-dessus à accéder au(x) compte(s) mentionné(s) ci-dessus conformément aux conditions du Contrat de services en ligne SuperPass. Je suis un signataire autorisé de l'entreprise et j'ai le pouvoir de lier légalement celle-ci.

Signature de la personne autorisée	Date
------------------------------------	------

Réservé au bureau

Approuvé par	Entré par	Date	N° du représentant commercial (RDT)	Code
--------------	-----------	------	-------------------------------------	------

* **Note** : Ce service est gratuit pour les clients qui optent pour les relevés électroniques.
Des frais mensuels s'appliqueront pour les clients qui désirent continuer de recevoir une copie papier des relevés.